



Tel./Tél. : 416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

## Rapport du juge en chef

|                                   |  |  |                        |                                 |
|-----------------------------------|--|--|------------------------|---------------------------------|
| <b>Nom de l'hippodrome</b>        | Georgian Downs   |  | Innisfil               |                                 |
| <b>Date</b>                       | Samedi 1 <sup>er</sup> juillet 2023  |  | <b>Heure de départ</b> | 19 h 15                         |
| <b>Conditions météorologiques</b> | Courses 1 à 8 : Partiellement nuageux<br>(Temp. : 25 °C)<br>Vent Nord-Ouest 7 km/h |  |                        |                                 |
| <b>État de la piste</b>           | Courses 1 à 8 : Rapide (Variante 0 sec)  |  |                        |                                 |
| <b>Nombre de courses</b>          | 8  | <b>Nombre de course de qualification</b> | 2TF                    | <b>Inscriptions totales</b> 62  |
| <b>Total des paris mutuels</b>    | \$108,196  |  |                        |                                 |
| Vétérinaire à contacter           | Réunion de paddock   | Réunion d'entretien des pistes           | Visite de l'enquêteur  | Rapport du juge en chef sortant |

|                     |                     |                            |
|---------------------|---------------------|----------------------------|
| <b>Juge en chef</b> | <b>Juge associé</b> | <b>Juge associé</b>        |
| Walker, Craig       | Fines, Tyler        | Hughes, Larry (à distance) |

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tous les autres incidents pertinents) ....

## BUREAU

Les participants aux courses sur l'hippodrome Georgian Downs sont priés de noter qu'il y aura une fermeture complète d'Innisfil Beach Rd. à l'autoroute 400 à partir du mardi 4 juillet 2023, pour une durée de trois semaines, en raison de travaux de construction.

## COURSES

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

**Course 3 – Enquête**

Examen du bris d'allure survenu au #3, "Laa Dee Gaa", (C. Voyer), avant le départ. Le #3, arrivé en 4<sup>e</sup> position, n'a enfreint aucun des articles de la règle sur les bris d'allure.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/efZ6VT2WkMc>

Course 4 – Examen de la course vers le poteau de ½ mille, où le #4, "Roulette Hanover", (S. Byron), quitte la rampe.

L'angle fourni par la caméra de la tour frontale montre qu'il y avait de l'espace pour le #4 pour s'en sortir.

Examen des pylônes dans le dernier droit.

Aucune infraction signalée.

**Course 5 – Enquête**

Examen du dernier droit pour une éventuelle obstruction provoquée par le #3, "Shemars Lady Havoc", (D. Thiessen), sur le #2, "La Petite Grise", (J. Harris).

Après l'examen de la vidéo et la discussion avec le conducteur, Jay Harris, nous avons appris que le #2 se fatiguait et n'avancait pas lorsque le #3 avait légèrement dévié.

Aucune infraction signalée.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/NMe-CoxhjQ0>

Course 6 – Le #4, "Fox Valley Eliza", (J. Ryan), a terminé la course avec de l'équipement brisé (crevaisin).

Course 7 – Rien à signaler.

**Course 8 – Enquête**

Le #6, "Big Cheddar", (S. Byron), a fait un bris d'allure avant le départ. Il ne se trouvait pas à l'intérieur du poteau de départ et a obtenu un remboursement de \$ 5,523.

Aucune vidéo n'est nécessaire, car le cheval était trop loin en arrière.

**Réclamations :**

Aucune